



Paris, le 24 février 2017

APPEL POUR LE DENIER DE L'ÉGLISE

Chers fidèles de l'Eglise Saint-Joseph des Carmes,

En ce début d'année 2017, nous lançons comme chaque année la campagne du denier de l'Eglise. Vous savez que cette campagne débute en février et qu'elle fait l'objet d'une relance à la fin de l'année en novembre/décembre.

Pour notre église, l'année 2017 sera marquée par la nouvelle ouverture de l'Institut Catholique de Paris sur la rue de Vaugirard et par la fin des travaux dans la cour d'honneur. Ces changements devraient amener une plus grande fréquentation de l'église.

Par ailleurs, le plan Vigipirate devrait se poursuivre ce qui va conduire au maintien d'une certaine surveillance de l'église. A ce jour, ce sont des sœurs vietnamiennes qui assurent ce service de gardiennage. Leur présence a un coût.

Ces dernières semaines, nous avons renouvelé entièrement la sonorisation de l'église. Cette amélioration est considérable en particulier pour toutes les personnes qui se situaient au-delà du milieu de l'église et qui n'entendaient pas. Le coût de cette sonorisation nouvelle a été porté conjointement par l'église, l'Institut catholique de Paris et le Séminaire des Carmes.

Votre soutien financier est donc précieux et je vous en remercie encore avec le conseil économique.

M. Delafon

*Père Nicolas Delafon, recteur
et le conseil économique*



Sonorisation de l'église

Coût total : 24 000 euros

Financement porté par l'église, l'Institut Catholique de Paris et le Séminaire des Carmes.

Cloches de saint Joseph des Carmes

Le projet de rénovation des cloches est toujours en cours.

En attente d'un financement et d'une reprise du projet avec la Ville de Paris.



Eclairage de l'église

Un projet d'amélioration de l'éclairage (cf. photo ci-jointe lors de la messe du Jour du Seigneur) est en cours avec, par exemple, le projet à court terme d'éclairer les chapelles Saint Camille de Lellis et Sainte Thérèse comme les chapelles Saint Jacques et des Martyrs.

La campagne du Denier de l'Église est lancée

Le Denier de l'Église, à Saint Joseph des Carmes, permet notamment :

- La prise en charge de votre recteur.
- La prise en charge des Sœurs Vietnamiennes : grâce à leur présence, l'église peut à ce jour vous accueillir les mercredis et jeudis après-midi.
- La rémunération de la secrétaire.
- Le financement des dépenses liées aux travaux, tels que la sonorisation de l'église ou la rénovation du bureau d'accueil.

Le Denier de l'Église a représenté, en 2016, 65% de nos recettes.

Vous avez répondu généreusement et fidèlement à notre appel. Soyez-en une nouvelle fois remerciés.

Cependant, le nombre de donateurs connaît une légère inflexion (90 en 2015, 80 en 2016), ainsi que le nombre de dons (118 en 2015, 100 en 2016). Vous comprenez combien la contribution de chacun est nécessaire.

Les dépenses (71413 euros en 2016), compte tenu des travaux prévus et engagés en 2016, ont connu un accroissement par rapport à 2015 (64000 euros). Les recettes (87822 euros en 2016) accusent un léger fléchissement par rapport à 2015 (95000 euros), étant donné le nombre moins conséquent de dons.

Néanmoins, le solde de l'exercice 2016 est positif de plus de 16000 euros grâce à un don important fait pour le Denier de l'Église.